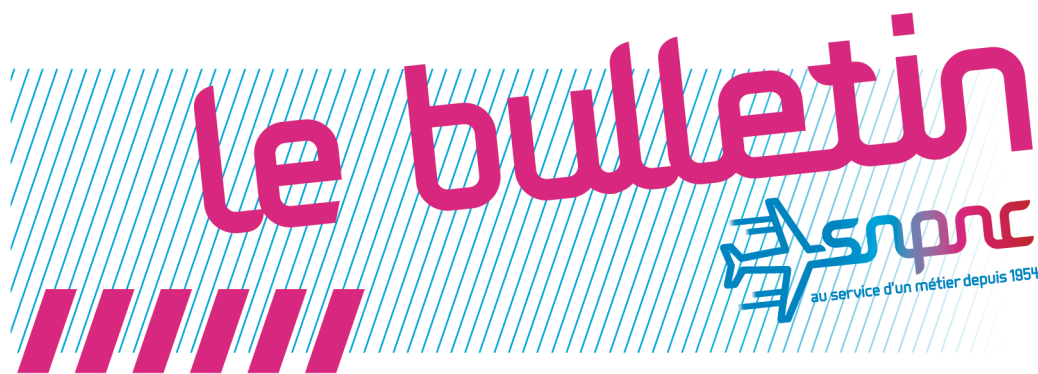


Syndicat National  
du Personnel Navigant  
de Cabine

Le Dôme – BAT 1  
1, rue de la Haye — BP 18939  
95732 ROISSY CDG CEDEX

snpc@snpc.org  
01 49 19 58 18



////////////////////

À Tous PNC Air France // BS.13-08-073-AF

## LE SNPNC NE SIGNE PAS LE CHAPITRE ALEA MAJEUR DE L'ACG 2013-2016

*Un alea majeur est une situation exceptionnelle constatée ou prévue (neige, grève des contrôleurs, volcan...).*

De nombreuses réunions ont eu lieu sur le chapitre I, encore en négociation, concernant les aléas majeurs. Alors que les PNC font des efforts considérables dans le plan Transform 2015, l'Entreprise souhaite obtenir encore plus de souplesse dans nos règles d'utilisation dans le cadre d'aléas majeurs.



En plus de l'augmentation des délais d'attente en exploitation, de la limitation des RADD, de la réduction du NET, de la limitation de pose de journées JOKER, la Direction souhaite augmenter le nombre d'heures en réserve permettant de couvrir un vol Long range et assouplir encore davantage les règles de contact.

L'ensemble des autres chapitres signés est déjà non respecté dans de nombreux cas (notamment sur Moyen-courrier). L'entreprise attaque les PNC sur tous les sujets et de nouvelles annonces sont attendues le 4 Octobre. Pire, elle ne respecte plus sa parole et balade vos délégués dans toutes les réunions.

La coupe est pleine et nous ne sommes plus écoutés. L'iniquité entre populations est de plus en plus évidente. Les efforts demandés sont déjà colossaux et l'Entreprise n'attend même plus les effets de son plan T15 pour anticiper des mesures supplémentaires. La mesquinerie et la mauvaise foi sont criantes sur tous les sujets (Cf. le dossier des GP particulièrement).



L'Entreprise restant bloquée sur ses positions et sourde à toutes nos demandes, le SNPNC n'apposera pas sa signature sur un chapitre qui va encore plus loin dans la surexploitation des PNC.



En conséquence et alors que le SNPNC a joué son rôle et pris ses responsabilités en signant les chapitres A, B, C, D, E, F et G de l'ACG 2013-2016, nous ne pouvons accepter les conditions du chapitre I.

En cas de non signature d'un des deux autres syndicats représentatifs ce chapitre ne pourra s'appliquer. Nous en resterons donc à la situation actuelle, à savoir une dérogation vol par vol.

**Le SNPNC est de tous les combats. Nous allons avoir plus que jamais besoin de vous pour contrer la destruction de notre métier mise en place par l'Entreprise. Rejoignez-nous, syndiquez-vous au SNPNC et demeurons une force incontournable.**

J'ADHÈRE EN 1 MN SUR [WWW.SNPNC.ORG](http://WWW.SNPNC.ORG) OU JE REMPLIS LE COUPON

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

SECTEUR : \_\_\_\_\_ E-MAIL : \_\_\_\_\_